

Image not found or type unknown



Paielement taxe habitation sur habitatio,

Par **pradera**, le **08/11/2008** à **20:39**

J'ai signé un bail le 19 dec 2007 pour une location a compter du 02 janv 2008.rnje viens de recevoir une taxe d'habitation a payer pour l'année 2008 pour cet appartement.rnje suis surpris de cela car ma location ne débutait que le 02 janv 2008.rnla signature du bail ne me permettait pas d'occuper le logement, vu que la location ne debutait que le 02 janv 2008.rnpouvez vous me rassurer sur celarnmerci